Location de foncier agricole : quels avantages et inconvénients pour mon projet ?

S'approprier le statut du fermage

Objectifs

Comprendre les avantages et inconvénients du statut du fermage. Connaître ses droits et devoirs lorsqu'on est locataire ou bailleur de foncier agricole.

Contenu

- Connaître l'ensemble des contrats permettant la mise à disposition de foncier agricole : baril rural, bail environnemental, commodat, conventions pluriannuelles de pâturage...
- Principales règles du statut du fermage : durée de bail, obligations su preneur et du bailleur, motifs de résiliation et de non renouvellement encadrés, montant du fermage encadré, cession du bail dans le cadre familial, droit de préemption du fermier en place, tribunal paritaire des baux ruraux...

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques avec questions-réponses au fil du déroulement. Exercices pratiques.

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 23/10/2020

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Tout participant doit être adhérent de l'ADDEAR07 (10€). Nous contacter pour les modalités de financement.

Plus de renseignements

Elisa de Mèredieu
contact@addear07.fr
ADDEAR 07
4 avenue de l'Europe Unie
BP 129 - 07001 Privas

Taux de satisfaction : %

Le midi c'est repas partagé / Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation / 92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre offre de formation.

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

03 nov 2020 09:00 - 17:00	Chambre d'agriculture de l'Ardèche 4 avenue de l'Europe Unie 07000 Privas	Audrey Bideau, juriste au Comité d'Action Juridique Auvergne-Rhône-Alpes

Financeur(s)

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prenom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse _

_ _

_ _

Courriel _

Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à